LA MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bruxelles, le 6 février 2017

Nos réf. : CAB /MC M/DC/out 5570

Monsieur Debrabandere,

Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tous les Etats membres des Nations Unies se sont engagés à prendre les initiatives et décisions qui s'imposent pour imprimer une empreinte durable sur notre planète et notre société.

Les 17 objectifs de développement durable, Sustainable Development Goals ou SDG en anglais, reposent sur le postulat d'un changement et d'une transition nécessaires.

Ce n'est qu'en collaborant et en nouant des partenariats que nous parviendrons à relever ces défis. Le programme de développement Durable à l'horizon durable 2030 et les SDG correspondants seront donc notre boussole en indiquant la voie à suivre dans les prochaines années pour notre monde, notre société, ainsi que nos actions, initiatives et réalisations.

En tant que Ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable, je tiens à vous féliciter pour votre initiative qui permettra le reboisement accéléré d'une « forêt » primaire.
Une action comme la vôtre, préserve et restaure les écosystèmes terrestres, lutte contre la désertification, enraye et inverse le processus de dégradation des sols et participera à mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Merci à vous et l'ensemble des bénévoles qui ont planté ces arbres.

En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année, veuillez croire, Monsieur Debrabandere, à l'assurance de ma considération distinguée.

sdgs.be
www.sdgs.be

Marie Christine MARGHEM

Rue de la Loi, 51 - 1040 Bruxelles
Tél. +32 2 790.57.11 – Mail : info@marghem.fed.be **www.marghem.belgium.be**

.be